FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

BUREAU DU 7 juillet 2025
RELEVE de DECISIONS
SEANCE TENUE EN VISIOCONFERENCE DE 12h15 A 13h05

PRESENTS :

Membres du Bureau
RECHEDE Michel (Président) - AUTIER Philippe (VP) – DEGOS Jean-Marc (SG) - CASSAGNE Jacques (TG) - LARROUDE Denise – IRAZOQUI Daniel – DANDALEIX Christian

Chargés de Mission Permanents
Thierry COMET (avec voix consultative)

EXCUSES :

Membre du Bureau
TEINTURIER Jennifer

POINT UNIQUE A L'ORDRE DU JOUR

Le bureau pouvant valablement délibérer

1/ ENGAGEMENT DE L'US COGNAC AU CHAMPIONNAT REGIONAL 25/26

Après avoir pris connaissance des délibérations et du vote de la C° des Epreuves sur ce même sujet, après échanges entre les membres du Bureau chacun ayant pu exprimer librement son opinion sur le sujet, il est procédé à un vote à main levée, la question posée aux membres du Bureau étant :

''Donnez-vous votre accord à la proposition de la Commission des Epreuves consistant à intégrer l'équipe seniors de l'US COGNAC au sein de la division REGIONALE 1 du championnat Nouvelle-Aquitaine 2025/2026 ?

Résultats du vote :
- **4 OUI**
- **2 ABSTENTIONS**
- **1 NON**
- 1 NON consultatif

Les Membres du Bureau présent lors de cette réunion, suivent à la majorité, la décision de la Commission des Epreuves et valident la participation de l'U.S.COGNAC dans le Championnat Régional 1 de la Ligue Nouvelle-Aquitaine. Cette autorisation est donnée sous réserve que l'équipe de l'U.S. COGNAC engage deux équipes Séniors.

Michel RECHEDE
Président

p/o

